

La gestion de collections d'œuvres d'art en entreprise: une nécessité et non un luxe

Dans le milieu corporatif, chacune des sphères d'activités d'une entreprise est généralement bien planifiée et structurée afin d'optimiser son efficacité. Cette approche est valide pour tous les secteurs de l'entreprise, peu importe sa taille. La synergie des différentes sphères qui en résulte contribue à forger l'identité de l'entreprise dans son domaine d'affaires et participe activement à son succès. L'entreprise doit donc adopter un style qui convient à l'image qu'elle veut projeter. Celle-ci sera le plus souvent traduite par l'aspect visuel de ses espaces de travail, le design du mobilier, les matériaux et les couleurs utilisés etc., et ce, en tenant compte des besoins de ses ressources humaines. Interviennent alors dans ces aménagements des œuvres d'art. Ces dernières, souvent considérées comme de simples éléments décoratifs, constituent des actifs pourtant importants fréquemment méconnus, voire inconnus de l'entreprise elle-même. Certes appréciables d'un point de vue financier, les œuvres le sont également à titre d'éléments constituant un patrimoine culturel corporatif. Malheureusement, cet aspect est souvent ignoré. De là l'importance de connaître la composition de ce patrimoine, non seulement afin de mieux le mettre en valeur à l'intérieur de ses aménagements et ce, pour le bénéfice des gens qui le côtoient, mais aussi dans le but de mettre en valeur une image culturelle corporative unique. En effet, une bonne connaissance de ce patrimoine, tant sur le plan historique que monétaire, constitue un élément de base permettant une gestion qui assurera la pérennité de ce patrimoine.

Le développement de collections en entreprise

La réalité de la collection d'œuvres d'art dans les grandes entreprises s'avère souvent fort différente de celle des petites entreprises, plus particulièrement en ce qui a trait à la provenance et à la quantité des œuvres. Par contre, dans les deux cas, les préoccupations demeurent sensiblement les mêmes. Dans les grandes sociétés, le développement de la collection est souvent associé aux fusions, aux acquisitions de corporations, aux ventes d'actifs, tous des éléments qui auront des répercussions directes sur la présence d'un patrimoine culturel. Dans ce genre de situation, il s'agit bien souvent d'œuvres d'art acquises au fil des ans par différents intervenants. La collection est alors constituée d'un regroupement quelque peu éclectique d'œuvres qui ne répond à aucun critère précis autre que les goûts de la personne responsable au moment des acquisitions. Dans le cas des petites et moyennes entreprises, le choix des œuvres relève principalement du président fondateur, et les achats réalisés reflètent donc principalement ses goûts personnels. Ces différentes façons plus ou moins arbitraires de faire des acquisitions peuvent engendrer des difficultés importantes si les



œuvres ne sont pas bien documentées. En effet, au moment d'un nouvel aménagement de locaux, d'un déménagement ou d'une fusion, il n'est pas rare que l'entreprise ignore le contenu de son patrimoine culturel, ou même la valeur monétaire de celui-ci.

L'importance de bien connaître ses actifs en matière d'œuvres d'art

Tout comme l'entreprise possède une bonne connaissance de ses actifs mobiliers et immobiliers afin d'en assurer une saine gestion, il est souhaitable qu'elle adopte la même approche à l'endroit ses actifs culturels. L'étape de l'inventaire constitue, à notre avis, la suite logique à cette prise de conscience. Établi par un professionnel du milieu des arts, cet inventaire représente un relevé de l'ensemble des œuvres au sein de l'entreprise. Accompagnée d'une photographie, la fiche technique de chacune des œuvres comporte également divers renseignements relatifs à sa localisation et à son état de conservation. L'information ainsi recueillie permet d'établir la valeur monétaire de chacune des œuvres et, par le fait même, de connaître la valeur totale de la collection en tant qu'actif. Il devient aussi possible pour le gestionnaire de la collection d'identifier quelles œuvres nécessitent un réencadrement ou une restauration, et ainsi de planifier ces interventions, selon les besoins et les budgets de l'entreprise.

Le but premier de l'inventaire est de mieux connaître son patrimoine culturel corporatif afin de pouvoir le préserver, en faciliter sa gestion et assurer les œuvres à leur juste valeur. Une fois effectué, il s'agit ensuite de faire une mise à jour périodique de l'information concernant l'œuvre et son environnement. Un manque de suivi à cet égard peut avoir un impact important sur la sécurité des œuvres. Ainsi, les déménagements et les départs d'employés constituent une réalité courante dans les entreprises; dans de telles circonstances, ceci peut résulter en une série de problèmes. Sans outil de mise à jour des localisations, par exemple, le repérage des œuvres déplacées ou même volées est pratiquement impossible. Bref, avec un outil efficace, facile à utiliser et conçu spécifiquement pour la gestion d'inventaire d'œuvres d'art, tout patrimoine culturel, peu importe sa taille, est assuré de sa pérennité comme actif financier et comme image culturelle unique.

Élaboration d'une politique de collection

Le processus d'inventaire permet beaucoup plus que la simple gestion d'une collection. En effet, grâce à la connaissance approfondie d'un contenu culturel, il devient possible d'en réaliser une analyse historique et esthétique et, par le fait même, de poursuivre le développement de la collection en fonction d'une image culturelle correspondant au caractère d'affaires de l'entreprise. Ainsi, à la suite de cette évaluation et à des échanges sur les activités et la mission de l'entreprise, le professionnel sera en mesure de proposer une trame de collection et de constituer, à partir des œuvres déjà acquises, un noyau qui servira de prémisse à son développement.



Une collection qui s'élabore selon une politique bien établie et certains critères esthétiques et historiques précis deviendra, avec le temps, un patrimoine de première importance pour toute entreprise. En effet, cela assure dans une grande mesure l'homogénéité de la collection, indépendamment des acteurs appelés à y intervenir au fil des ans. Bien que l'on puisse penser, à première vue, que cette approche est plus appropriée pour des collections de grande taille, l'élaboration d'une politique est tout aussi pertinente pour les collections plus modestes. Ainsi, après avoir rapidement inventorié les œuvres que possède l'entreprise, on pourra établir la tendance que prendra la collection en fonction du développement l'entreprise. Lorsque la politique de collection est établie, il devient alors beaucoup plus facile pour celle-ci de fixer ses budgets d'acquisitions et de profiter des possibilités du marché de l'art.

Bref, une saine gestion de la collection d'œuvres d'art et la mise sur pied d'une politique d'acquisition sont autant d'éléments qui contribuent au développement et à la préservation du patrimoine corporatif. Ce patrimoine est non seulement synonyme de prestige, mais il dénote aussi une sensibilité de la part des dirigeants envers la réalité culturelle de la société dans laquelle est implantée leur entreprise.

Caroline Paré, Louise Beaudry
Historiennes de l'art
Propos d'Art, groupe conseil inc.

© Tout droits réservés. Toute reproduction en tout ou en partie est interdite sans l'autorisation écrite de l'auteur.